

AU PREALABLE

- Contacter une sage-femme libérale pour organiser le retour à domicile avant l'accouchement
- Il faut impérativement prévenir cette sage-femme si une personne vivant dans votre domicile est atteinte du COVID 19 ou présente des signes d'infection (fièvre, toux...). Votre sage-femme préférera alors vous voir seule avec votre bébé à son cabinet.

LORS DE LA CONSULTATION :

- Recevez votre sage-femme dans une pièce au préalable aérée (min 10') où la sage-femme pourra vous examiner. En présence uniquement de vous et votre bébé, seule la présence du conjoint est acceptée suivant les mesures de distanciation sociale.
- Lavez-vous les mains dès son arrivée (avec du savon ou du gel hydro-alcoolique)
- Dans la mesure du possible, essayer de porter un masque.
- Préparer un matelas à langer, une serviette et de quoi langer bébé sur une table propre.
- Préparez à l'avance le carnet ONE, une vignette et le compte rendu de l'hôpital.
- Ouvrez les portes afin que la sage-femme n'ait pas à toucher les poignées.
- Téléchargez l'application Payconiq

